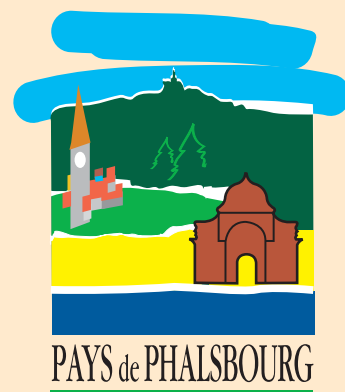


Paroles de Communauté



LETTRE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PHALSBOURG

EDITORIAL

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg est fortement engagée dans la sauvegarde de l'environnement par de nombreuses actions :

- La gestion des déchets ménagers avec le tri qui permet une valorisation et un recyclage des matières dont certaines, comme le verre, jusqu'à l'infini.
- Le projet d'ouverture paysagère autour du château de Lutzelbourg.
- Les travaux d'entretien du lit mineur de la Zorn ainsi que l'ouverture paysagère de son lit majeur.
- Les travaux de renaturation de la vallée de la Zinsel qui ont débuté en avril au niveau du Moulin de Hangviller jusqu'à la limite départementale.

La protection de la faune aquatique et à plumes en période de reproduction a toutefois nécessité l'interruption de ces travaux. Ils reprendront à l'automne à partir des sources pour progresser vers l'aval.

La législation prévoit que cet entretien est de la responsabilité des propriétaires riverains.

La Communauté de Communes ayant la possibilité légale de se substituer aux propriétaires a décidé de réaliser l'entretien de ces cours d'eau.

Cet entretien permet au cours d'eau d'évoluer dans une symbiose écologique entre la faune, la flore, la terre et l'eau et d'amenuiser l'effet des événements météorologiques tels que les inondations, les tempêtes.

Dr Eric Barthélémy
Vice-Président en charge de l'environnement
de la Communauté de Communes
du Pays de Phalsbourg

SOMMAIRE

La Zinsel se refait une beauté..... p.2

Développement touristique :

Village de Gîtes p.3

Vallée des Eclusiers p.3

Château de Lutzelbourg p.4

Actions culturelles :

Mon Mouton est un Lion p.6

Médiathèque..... p.7

Développement économique :

Zone de Mittelbronn p.8

Salon des Saveurs p.8

Salon de l'Habitat et des Loisirs p.9

Déchets :

Bilan de nos poubelles pour 2008..... p.10

Un crématorium-funérarium

à Saint Jean Kourtzerode p.11

Budget 2009 :

Des moyens pour de l'action p.12

Point sur..... p.12

Directeur de publication : Jean Grosse
Impression : Imprimerie L'Huillier
Crédit photos : Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg
et Florence Delahaye
Dépôt légal : mai 2009





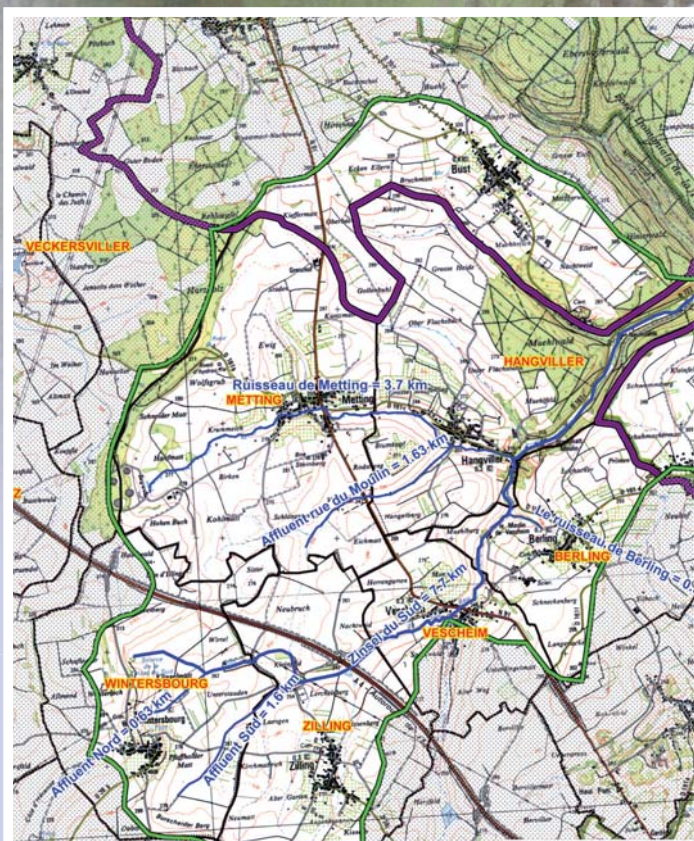
L'état des cours d'eau évolue au gré de leur dynamique fluviale et végétale, mais également en fonction des activités humaines, développées sur les parcelles attenantes. L'entretien des rives des cours d'eau est souvent nécessaire pour éviter la perturbation des écoulements, la prolifération de la végétation, les inondations et des problématiques plus globales qui concernent notamment l'ensablement du lit, la présence d'obstacles au franchissement piscicole....

Ce chantier d'envergure coûtera pour la maîtrise d'œuvre 18 500,00 € H.T., et pour les travaux 176 421,10 € H.T. Il est subventionné par le Conseil Général de la Moselle et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Les propriétaires riverains du cours d'eau situé en aval de Hangviller ont été conviés à une réunion d'information, le 6 avril dernier. Ce premier tronçon de travaux, du Moulin Gangloff à la limite départementale, concerne 20 propriétaires. Les présents ont pu en apprécier la démarche et comprendre les buts de l'opération. Ces travaux ont débuté le 7 avril.

En revanche, les contraintes écologiques limitent considérablement les périodes d'intervention. A ce jour, seul ce premier tronçon de travaux a été réalisé. Les travaux reprendront en septembre 2009 sur l'ensemble du secteur défini sur la carte.

Les propriétaires seront informés au fur et à mesure de l'état d'avancement du chantier et seront invités individuellement.



Localisation des travaux

Développement touristique : **Village de Gîtes**

Un groupe de travail, composé de membres du Conseil Municipal de Dabo et d'élus de la Communauté de Communes, a été formé dans le cadre de l'étude pour la création de gîtes sur le territoire de la commune de Dabo.

Une visite sur site a permis de dresser les bases d'un cahier des charges visant à retenir un cabinet d'études qui planchera sur la problématique de l'hébergement touristique.



Vallée des Eclusiers, suite.....

En novembre 2008, Paroles de Communauté rappelait que deux années après le début du transfert de Patrimoine de l'Etat, la Communauté de Communes attendait toujours le titre de propriété...

A ce jour, les deux actes sont imminents : en effet, l'un, à signer avec VNF portera sur la vallée et ses quelques trente hectares, tandis qu'un second concernera les seules maisons éclusières dont la gestion pour le compte de l'Etat est désormais confiée à France Domaine.

Ces derniers ne cédant plus d'actifs gracieusement, il en coûtera – malgré l'intervention des élus de la Communauté de Communes auprès de Monsieur le Sous-Préfet Patrick VENANT et malgré les tentatives de négociation – 60 000 € supplémentaires à la collectivité qui, une fois propriétaire, engagera la réalisation des premiers travaux. 1.215.000 € d'investissements sont prévus et porteront notamment sur la réhabilitation du port Ste-Marie à hauteur des Ecluses 3 et 4.





Développement touristique :

Une nouvelle destinée pour le **château de Lutzelbourg**

Une situation naturelle privilégiée

Situé sur les hauteurs du village et dominant les vallées environnantes, le château de Lutzelbourg retrouve fière allure depuis que les travaux de consolidation de ses ruines sont menés conjointement par l'Etat, le Département et la Municipalité.

De tels travaux n'avaient pas été réalisés depuis le sauvetage des vestiges par le Docteur Koeberlé en 1905.

Incontournable du fait de sa situation géographique, ce château offre une belle image de la Communauté de Communes en venant de Dabo, de Phalsbourg ou de Saverne et s'inscrit en site touristique privilégié, au même titre que le Plan Incliné et le Rocher de Dabo.



Une nature difficile à entretenir

Tout comme le Rocher de Dabo, le château de Lutzelbourg est construit sur un promontoire rocheux. Il nécessite un travail régulier, un entretien difficile et l'élimination d'une végétation envahissante, dense qui masque le site et participe à l'étranglement paysager de la vallée.

Aussi, dans la continuité des travaux entrepris dans les vallées de la Zorn et de la Zinsel en vue de limiter l'envahissement, par la végétation, des fonds de vallée le long des cours d'eau, la **Communauté de Communes souhaite mettre en valeur les espaces non boisés autour du château (11 ha) par le biais d'une ouverture pérenne du paysage mais aussi par une animation des lieux.**

Des objectifs agricoles et touristiques

Après analyse, seule une activité agricole semble combiner ces deux objectifs, d'où le projet de création d'un bâtiment sylvo-pastoral.

Il s'est toutefois avéré par la suite, que compte tenu de la configuration des lieux, le projet ne peut pas se limiter exclusivement à une activité agricole (absence de réseau d'assainissement, de voiries, de surfaces herbagées suffisantes...).

Il convient donc d'y adjoindre un volet touristique afin de rentabiliser cette vocation agricole.

Suite à un appel d'offre, la Chambre d'Agriculture de la Moselle a été retenue pour mener à bien ce projet.



Un comité de pilotage avec les principaux acteurs (Architecte des Bâtiments de France, Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, Conseil Général, Conseil Régional, Association Mosellane d'Economie Montagnarde, ONF, Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges, Commune de Lutzelbourg) **se réunit régulièrement autour de la Chambre d'Agriculture pour valider la progression de l'étude.**

Grégoire Perry

Différents axes à étudier :

- l'attractivité et la valorisation touristique du site
- la requalification paysagère
- le cheptel retenu
- la valorisation des produits du territoire
- les possibilités de visites du site d'exploitation
- la faculté de réemploi du bâtiment
- l'intégration architecturale de ce dernier dans le site.

Présentation des résultats de l'étude

Il est prévu que le résultat de cette étude soit soumis à l'agrément d'un conseil de communauté durant le 4ème trimestre de l'année 2009.

Grâce à la Communauté de Communes, le château de Lutzelbourg, seul château médiéval de notre territoire, retrouvera, par cette mise en valeur, sa vocation de sentinelle et de gardien à l'entrée de la Vallée de la Zorn, ainsi qu'un nouvel intérêt touristique, au point de mériter peut-être de figurer sur le logo de la Communauté de Communes.





Actions culturelles



Spectacle "Le chant du Dindon"

"Mon Mouton est un Lion" fêtera cette année sa dixième année d'existence.

La Communauté de Communes réitère son partenariat avec l'association «Aparté 57» dans le cadre de l'édition 2009 du Festival «Mon Mouton est un lion». Afin de marquer ce dixième anniversaire, le cirque Rasposo a été choisi pour présenter sa toute nouvelle création "Le chant du Dindon",

**les 22, 23 et 24 mai 2009
sur le parking en contrebas
du Plan Incliné.**

Comment acheter vos billets pour le cirque Rasposo ?

Billetterie sur place une heure avant le spectacle.

Espace Rohan

Tél. 03 88 01 80 40

contact@espace-rohan.org

Office Tourisme de Sarrebourg

Tél. 03 87 03 11 82

tourismesarrebourg@wanadoo.fr

A distance

achetez vos billets en ligne sur le site internet du festival www.mouton-lion.org

MON MOUTON EST UN LION

www.mouton-lion.org

**06 > 24
MAI 09**

LE FESTIVAL EST ORGANISÉ PAR :
APARTÉ 57
FÉNÉTRANGE | 03 87 07 68 80
ESPACE ROHAN
SAVERNE | 03 88 01 80 40

FESTIVAL JEUNE PUBLIC
10^{ème}
Edition
ALSACE / LORRAINE



LE CHANT DU DINDON

CIRQUE RASPOSO
PLAN INCLINÉ (ST. LOUIS - ARZVILLER)
22, 23 et 24 MAI 09

Dans les écoles, pour les petits

400 élèves des écoles maternelles du territoire vont pouvoir assister gratuitement au spectacle "Les 2 rois", présenté par la compagnie du "Jabron Rouge" les 18 et 19 mai à Dannelbourg. Les frais de transport et de représentation sont pris en charge par la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes offre ainsi à tous les enfants de maternelle un moment privilégié liant détente et découverte du monde culturel.

"Les deux rois"



Médiathèque

la lecture accessible à tous
du plus petit au plus grand

Formidable appel à la liberté, la lecture est le souffle universel qui assure à tous l'accès à la connaissance, l'enrichissement personnel et l'évasion.

Romans, revues, ouvrages documentaires, bandes dessinées, cédéroms, albums, sont ainsi à la portée de toute la population, enfants et adultes, à la Médiathèque Intercommunale.

Véritable cybercentre, vous pouvez accéder gratuitement à internet sur simple réservation.

Organisée en réseau avec les bibliothèques municipales de Dabo, Haselbourg et Lutzelbourg, elle propose non seulement un large choix de documents à l'ensemble de ses habitants, mais aussi des expositions, des conférences-débats, des animations, des balades contées, des spectacles autour de la lecture sur l'ensemble de notre territoire.

Alors n'attendez plus et rendez-vous à la Médiathèque Intercommunale (avec un justificatif de domicile) pour retirer gratuitement votre carte individuelle "Club Médiathèque Intercommunale". Vous pourrez emprunter gratuitement 4 documents par personne pour une durée de 4 semaines, participer aux animations, et surfer sur le net.



Prochain évènement : **"Insolivres"** du 1er au 15 juin

Pilotée par le Conseil Général, c'est une animation départementale dont l'objectif est de porter le livre dans des endroits insolites...

La Médiathèque Intercommunale, en partenariat avec les bibliothèques de Lutzelbourg et de Haselbourg vous propose quatre rendez-vous :

Vendredi 5 juin :

à partir de 20h, **Soirée conférence sur la Vallée des Eclusiers** à Arzviller. Jean Achereiner présentera et dédicacera son ouvrage : "La vallée des éclusiers" édité par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine de Sarrebourg. En prélude, une **balade contée le long de la vallée** aura lieu à partir de 19h avec M. Carabin. Départ Ecluse N°2.

Samedi 6 juin :

à partir de 21h, **balade contée "Contes régionaux et contes sur l'eau"**, le long de la piste cyclable Eselbahn avec la Compagnie des 7 chemins.

Dimanche 7 juin :

à partir de 15h, **"La légende des brigands de la Zinsel et autres contes"** à Wintersbourg, aux pieds de la pompe à eau, avec la Compagnie des 7 chemins.

Mardi 9 juin :

à partir de 17h, **"Histoires d'ogres, de princesses qui font rêver"** à Lutzelbourg, sur l'aire de jeux, avec la Compagnie des 7 chemins.

Renseignements et réservations :

Médiathèque Intercommunale

1 Place de la Grotte - 57405 ARZVILLER

Tél. 03 87 07 96 16

Mail : mediatheque@paysdephalsbourg.fr

HORAIRES :

Mardi 16h30 à 20h00 - Mercredi et samedi de 10h à 12h

En dehors des heures d'ouverture de la Médiathèque, adressez-vous à la Communauté de Communes au 03 87 24 40 40



Développement économique : Zone de Mittelbronn

Le miracle n'aura pas lieu...

Sauf miracle, la crise économique qui sévit dans le monde touchera aussi notre territoire.

L'équivalent d'un village entier va disparaître sur notre secteur sans que quiconque lève le petit doigt. Oui, le quartier La Horie voit également ses effectifs militaires et civils touchés par la restructuration des armées.

Par ailleurs, notre territoire présente des forces d'attractivité dues notamment à sa position géographique (RN4 - A4 - TGV - équidistance entre Strasbourg, Metz et Nancy).

De nombreuses entreprises attendaient la création d'une zone d'activités sur notre territoire et en particulier sur la commune de Mittelbronn.

Ce sera pour un autre siècle.....

Le premier projet, situé derrière la déchèterie, subissait trop de contraintes (archéologie, gaz, fossé, etc...). Le Conseil municipal de Mittelbronn, vient de voter, à l'exception d'une voix, contre le deuxième projet.

Désormais, le seul espoir des demandeurs d'emploi est d'attendre la Zone d'Arrondissement qui ne sera pas opérationnelle avant 2012.

Moralité de cette situation, il faut savoir saisir sa chance au bond. Toute occasion loupée est perdue à jamais. Les élus le sont, pour gérer le Présent mais également l'Avenir.

Les élus de la Communauté de Communes en ont pris acte. Ils expliqueront aux demandeurs d'emploi que leur avenir est ailleurs...

4^{ème} édition du Salon des Saveurs



Succès confirmé avec plus de 3000 visiteurs et 32 exposants !

A l'initiative de Jean Plumerey et organisée par l'Association des Métiers et des Exposants, avec le soutien de la Communauté de Communes, cette manifestation figure désormais dans les événements à ne pas manquer.

Fromager, traiteur, boulanger, pâtissier, biscuitier, viticulteur, apiculteur, chocolatier ont présenté leurs stands à côté des étalages de produits biologiques, produits de la ferme, café, confitures et conserves de fruits,...

Une occasion pour les professionnels de la région de venir exciter les papilles gustatives du public.





Salon de l'Habitat & des Loisirs

Outil de promotion incontournable pour les artisans locaux

Le 6ème Salon de l'Habitat et des Loisirs, organisé par l'Association des Métiers et des Exposants avec le soutien de la Communauté de Communes, s'est déroulé le 25 et 26 avril dernier dans une ambiance chaleureuse et populaire.

Une cinquantaine d'entreprises artisanales étaient à la disposition des 11.000 visiteurs pour exposer leur savoir-faire dans les domaines de l'habitat : construction, isolation, sanitaire, carrelage, charpente, mobilier, chauffage, serrurerie, papiers-peints, décoration, plâtrerie, faux plafonds, stores, piscines, jardinage, banques,...

Cette manifestation est **"un outil de communication puissant, simple et adapté à la taille de nos entreprises. Elle est devenue l'un des éléments essentiels pour l'activité de notre bassin et donc pour l'emploi."** souligne Damien Horvat, Président de l'Association des Métiers et des Exposants.

En cette période de crise, la Communauté de Communes se réjouit de ce partenariat qui permet de soutenir l'activité économique locale.

Rappelons que ce salon contribue, à court et moyen terme, à l'activité de plus de 400 personnes.



... les loisirs

Démonstration de Danse Salsa



Gala de catch



Damien Horvat, Président de l'Association des Métiers et des Exposants

Manèges, château gonflable



Le bilan de nos poubelles pour 2008...



**Caissettes jaunes
97 tonnes**

130 tonnes d'erreurs de tri dans les caissettes jaunes et bleues

Quelques exemples :
Jouets, bouteilles non vidées, assiettes en plastique, vaisselle, flacons de parfum, sacs, sachets et films plastiques, polystyrène, enveloppes à fenêtre, pots de yaourts, ...



**Ordures ménagères
3 120 tonnes**

Notre tri se transforme en...

Nos ordures ménagères sont enfouies à Hesse avec le refus de tri.

Pulls polaires, sièges autos, arrosoirs, tubes, bicyclettes, trottinettes, chariots, boules de pétanque,...

Boîtes à chaussures et à oeufs, rouleaux papier toilette, papiers cadeaux, ...

Le verre redevient du verre...

**Caissettes bleues
510 tonnes**

**Verre
434 tonnes**



Redevance incitative :

Le Grenelle de l'environnement va nous imposer la mise en place de la redevance incitative :

C'est la notion de Pollueur Payeur. Plus on produit de déchets, plus on paye, d'où la nécessité, soit de peser les poubelles soit d'évaluer le volume avec un tarif pour chaque vidage de poubelle.

Ce système aura également un intérêt pour inciter au tri : caissettes bleues, jaunes, apport du verre dans les containers, utilisation des déchèteries, compostage.

Une étude est actuellement en cours sur l'ensemble des six Communautés de Communes du Pays de Sarrebourg afin d'optimiser la collecte et le tri des ordures ménagères ainsi que les déchets industriels et commerciaux.

Que contiennent nos poubelles * ?

250Kg/an/Hab

37%
Ordures
Ménagères

33%
Déchets
fermentescibles

30%
Déchets
recyclables



Trier mieux ce serait 12,11€/an/hab de gain :

2,36 € au titre de la TGAP** sur les déchets fermentescibles (pouvant être mis au compostage) et les déchets recyclables non enfouies à Hesse.

9,75 € pour la valorisation des 30 % des déchets recyclables.

*données issues du Conseil Général 57

** Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

Notre territoire possède...

Un crématorium qui sera suivi d'un funérarium à Saint Jean Kourtzerode

Le choix de la crémation représente plus de 35 % dans l'Est de la France.

Ainsi, de 7 crématorium en service en 1975, la France est passée à 130 en 2007.

Le nombre croissant de crémations témoigne de l'évolution des mentalités de plus en plus favorables à cette pratique mortuaire et semble s'inscrire dans une démarche d'avenir.

La loi française interdit à un privé de proposer des crémations sur un terrain privé. Ce service public a l'obligation d'être construit sur un domaine public. C'est donc par délégation de service public que la commune de Saint Jean Kourtzerode a confié la gestion d'un crématorium à l'entreprise «Accueil Funéraire» de Phalsbourg.

La commune, par le biais d'un bail emphytéotique de 25 ans, a permis à cette entreprise de réaliser cet investissement de 850.000 €. "Accueil Funéraire" a un droit d'exploitation de 25 ans au terme duquel un nouvel appel d'offre sera lancé par la commune.

Le crématorium, rue de l'éternité

D'une superficie de 185m², il comprend une entrée, un bureau, une salle de cérémonie omniculture qui peut accueillir quarante-neuf personnes avec un local pour l'officiant, une salle de remise des urnes, des sanitaires pour le public et des sanitaires pour le personnel, la salle d'introduction, la salle de visualisation par caméra interposée et les locaux techniques.

Le funérarium

Opérationnel à partir de cet automne, il sera constitué de trois salons et d'une cellule réfrigérée pour quatre corps.

Définitions :

Un **funérarium** est le lieu où l'on entrepose le cercueil avant la cérémonie des obsèques.

Un **crématorium** est le lieu où l'on incinère (crématise) les morts.



Législation sur le devenir des cendres

Depuis 2008, la législation est plus stricte sur le devenir des cendres, imposant notamment une traçabilité obligatoire. Elles ne peuvent plus être dispersées dans la nature, mais uniquement dans un jardin du souvenir. Les urnes peuvent être déposées à l'intérieur d'une tombe, dans un columbarium ou au domicile. Toutefois, il est obligatoire de déclarer le devenir de l'urne auprès de la mairie du défunt.



La salle d'introduction



La salle de cérémonie omniculture



Budget 2009 :

des moyens pour de l'action...

Outre la Vallée des Eclusiers, projet phare pour lequel 1.215.000 € sont inscrits ; trois autres grands dossiers sont à l'étude pour lesquels la Communauté de Communes a ouvert des lignes budgétaires pour financer les indispensables études de faisabilité :

A Lutzelbourg, en partenariat avec la Municipalité, pour la mise en valeur du château ainsi que l'aménagement d'un bâtiment à vocation agro-touristique : 40.000 €.

A Dabo, où la Communauté de Communes apportera des moyens techniques et financiers pour soutenir

l'étude du devenir du Home St-Léon : 30.000 €. 30.000 € supplémentaires sont également prévus au budget pour appuyer le projet de village de gîtes qui viendra compléter les équipements d'accueil existants.

Et pour toutes les Municipalités :

La Communauté de Communes engage 41.500 € pour la réalisation du Système d'Information Géographique dont l'objectif est de numériser la totalité des plans cadastraux accessibles informatiquement pour chaque Commune.

Point sur...

Portage de repas

Accessible à tous, ce service répond à une attente réelle et apporte une nouvelle qualité de vie aux usagers.

Une formule complète avec le repas de midi et du soir comprenant entrée ou fromage, plat et dessert.



Comment bénéficier du service ?

Formule souple, il est possible de commander les repas de façon régulière ou ponctuelle sur simple appel téléphonique.

Les menus sont connus à l'avance et chacun peut choisir le(s) jour(s) de livraison(s) (sauf samedi et dimanche).

Attention :

les repas livrés le lundi sont à commander le vendredi avant 10h00.

Nos tarifs livraison comprise

Repas standard : 7,30 €

Repas avec un régime spécial : 7,40 €

Repas midi/soir standard : 12,04 €

Repas midi/soir régime spécial : 12,85 €

Trois régimes spéciaux sont disponibles :

repas diabétique, repas sans sel et repas diabétique/sans sel.

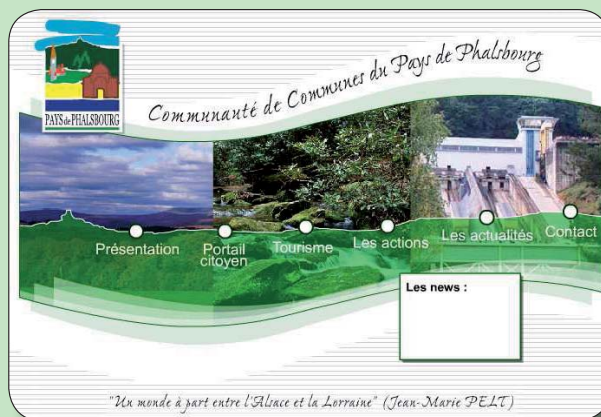


La banque de matériel

Elle dispose de tentes, de générateurs de chaleur, de barrières de ville, de groupes électrogènes, d'un ensemble de sonorisation, de grilles d'exposition...

Réservez votre matériel par écrit et au plus vite car il est très demandé...

Renseignements et réservations au 03 87 24 40 40.



N'hésitez pas à venir consulter notre site sur www.paysdephalsbourg.fr

Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

18, rue de Sarrebourg - 57370 MITTELBRONN

Tél. 03 87 24 40 40 - Fax 03 87 24 40 52

Site Internet : www.paysdephalsbourg.fr

E-mail : contact@paysdephalsbourg.fr

Ouverture :

du lundi au jeudi : 8h30 -12h00 & 14h00 -17h00,
le vendredi : 8h30 -12h00

